

AG 2014 AMAP

Label et La Blette

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2014

Présents : 19

Pouvoirs : 12

Nombre de personnes non représentées : 29

Quorum de 50% atteint

Secrétaire de séance : Guilhem Mora

Producteurs présents : Mayi et Ludo, Christian (fromage), Simon (pain)

Compte rendu d'activité

Événements organisés en 2013 :

- le picnic de Juin 2013 à la ferme n'a pas réuni beaucoup de monde quant à notre AMAP, mais a visiblement été très apprécié. La fête annuelle du producteur de pain Joachim s'étant déroulé le même Week-end, personne n'y est à priori allé
- Apéro de bienvenue en novembre lors d'une distributions
- ramassage des endives : sur les 4 AMAP avec lesquelles Mayi et Ludo travaillent, une trentaine de personnes se sont retrouvées pour participer à cette action très conviviale

Les activités courantes de Label et La Blette, les nouveaux contrats engagés, suffisent à mobiliser les disponibilités des membres du CA. Aucune personne présente ne s'en est plaint.

Le CA revient sur la confusion de dates lors du renouvellement des inscriptions du mois d'avril et s'en excuse.

L'hiver 2013 a été particulièrement rude et a une des conséquences remarquées sur la production de Mayi et Ludo. Bien que quelques adhérents aient évoqué l'appauvrissement des paniers, tout échange à ce sujet s'est avéré cordial et la discussion a été ouverte à Mayi et Ludo. Une majorité semble s'accorder sur le fait que ces quelques dures semaines ont été bien rattrapées par les paniers de fin de printemps et d'été. L'élément constitutif de l'AMAP étant la solidarité avec les producteurs, celle-ci a été mise à l'épreuve avec succès.

Le point des producteurs de pain et fromage

Fromage : Christian, récemment retraité, se dédie à l'exploitation à 100 % ce qui lui permet de moins sous-traiter. Il a récemment investi dans un nouveau tracteur, a agrandi son troupeau de chèvre et précise que l'élément limitant est la disponibilité des terres, son exploitation étant enclavé au milieu de celles de gros propriétaires terriens. Christian rappelle qu'il vend du fromage de vache et de chèvre, et que les adhérents ne doivent pas hésiter à préciser comment ils préfèrent leur fromage (frais, sec...). Il travaille avec plusieurs AMAP mais fait également des marchés. Christian est satisfait du mode de fonctionnement de l'AMAP mais aimerait avoir plus d'adhérents (seulement 6 aujourd'hui). Le dernier WE d'avril, Christian fait visiter sa ferme.

Pain : De nouveaux produits sont proposés : farines, pâtes aux œufs, pizzas, brioche...

Joachim, Simon et un troisième producteur ont associé leur terre en GAEC (groupement agricole d'exploitation commune). L'accès aux terres est également le problème majeur. L'exploitation va bien (9 Ha dont 7 de culture céréale) et les producteurs seraient heureux de compter plus d'adhérents au sein de notre AMAP (10-15 actuellement). Il est rappelé que le contrat fonctionne à l'année mais est extrêmement flexible (pas d'obligation chaque semaine, planning pré-décidé par l'adhérent).

Une fête sera, comme chaque année, organisée sur l'exploitation, le 28 juin, avec camping, activités pour les enfants.

Au niveau des contrats, il est rappelé aux amapiens d'être très attentifs lorsqu'ils prennent leur pain (bien lire les consignes, la légende couleur de la grille de livraison) car tout repose sur la capacité de chacun à bien prendre ce qui lui revient et qui a été commandé (attention aux erreurs qui pénalisent les autres).

Le point des producteurs de fruits/légumes

Ludo a acheté les terrains de son père sur la base d'une donation partage (12 Ha). Ludo et Mayi travaillent à plein temps sur la ferme avec leurs 2 employés Thomas et Sandrine et des saisonniers. Une nouvelle pièce est disponible pour les endives, une chambre froide négative pour la transformation des fruits à été acquise, ce qui leur permet de transformer les fruits l'hiver et non l'été lorsque la ferme demande un maximum de travail. Ludo et Mayi travaillent avec 4 AMAP (250 paniers) ce qui représente 60 % de leur activité. Le reste est vendu sur les marchés de d'Ecully le samedi et de Vourle tous les jours en été. A la question de savoir si Mayi et Ludo vivent bien de leur activité, ils répondent qu'ils arrivent à partir en vacances et à faire les investissements qu'ils estiment importants.

Le permis de construire leur permettant de vivre sur l'exploitation et non plus en appartement à quelques kilomètres leur a à nouveau été refusé (changement de PLU). Le permis pour la fabrication d'un atelier de transformation a également été refusé. Ils adaptent à chaque refus le projet et ont bon espoir de le décrocher prochainement.

Le picnic annuel est organisé le 15 juin.

Relations avec ME (Maison de l'Ecologie)

Margaux Percy la nouvelle salariée de la Maison de l'écologie n'a pas pu être présente à l'AG mais est venue se présenter lors d'une réunion du CA. Le projet de la MdE a été redéfini lors des discussions de l'an passé et l'association recentre son projet associatif sur l'économie solidaire. La MdE veut se rapprocher de ses associations (une 15^{aine}) et une soirée débat sera organisée dans laquelle l'AMAP pourra être mise à contribution. Le 28-29 juin sera organisé le festival Bellevue, des bénévoles pourront assurer la permanence de leur association (esprit mini-village associatif).

La MdE assure une permanence tous les mercredis soirs lors de la distribution de l'AMAP qui est le moment où il y a le plus de passage dans le local.

La maison de l'écologie connaît toujours d'importantes difficultés financières avec des dettes importantes.

Organisation distributions

Une bonne rotation semble s'être mise en place au niveau des distributeurs.

Il sera important que la personne du CA chargée de l'organisation des distributions relance chaque WE les distributeurs de la semaine qui suit, en rappelant par ailleurs les principales consignes. Sophie, qui s'est occupé de cette relance toute l'année quitte la CA et devra être remplacée.

Commission communication, information

Yahoo ayant changé de mode de fonctionnement, les nouveaux adhérents ne peuvent être ajoutés automatiquement à la liste de diffusion des adhérents de l'AMAP. Une invitation leur est envoyée par Yahoo groupes et libre à eux d'accepter ou non. Ceci est un problème car le CA communique des informations rares mais précieuses uniquement par email (rappel de distribution, date de l'AG, dates de non distribution, renouvellement des contrats...). Aucune solution n'apparaît de manière évidente mais il s'avère que tous les derniers inscrits présents à l'AG ne sont pas sur cette liste de diffusion. Une nouvelle invitation va leur être envoyée.

Discussions ouvertes

- Contrat sur l'année :

Le CA évoque l'idée de faire tourner les contrats sur l'année et non plus sur 6 mois, ce qui paraît plus cohérent au vu de « l'irrégularité » de la production. Mayi et Ludo sont favorables à cette idée qui leur permet de voir les choses à plus long terme. Une de leur AMAP (Les pieds sur Terre à la Croix rousse) tourne déjà sur l'année complète. Tous les adhérents présents sont tout à fait d'accord sur le principe mais plusieurs remarques sont faites. L'engagement sur 12 mois est plus contraignant pour les nouveaux adhérents et pour les gens qui sont en attente éventuelle d'un changement de situation. Il est important pour l'AMAP et pour Ludo et Mayi qu'une telle décision ne conduise pas à la perte de nombreux contrats. L'idée de proposer aux adhérents qui le souhaitent un contrat sur l'année semble appréciée de tous. Le CA rediscutera de ce sujet en 2014 pour éventuellement le proposer au renouvellement d'octobre 2014. Si un basculement obligatoire sur l'année est décidé, il devra être voté en AG extraordinaire ou à l'AG 2015.

- Menus :

Une adhérente demande s'il est possible de connaître le contenu des paniers avant le mercredi soir. Ludo propose d'envoyer un mail le mercredi matin. Le CA devra réfléchir à un système permettant d'informer ceux qui le souhaitent uniquement.

Bilan financier

Le bilan financier disponible à la demande des adhérents :

Avoir au 31/01/2013 : 1858,42 €.

(le loyer annuel de 600€ n'a pas encore été réglé à la ME pour 2013)

Le bilan financier de l'année écoulée fait apparaître un doublement de nos fonds au 31 janvier 2014. Cela ne représente pas complètement la réalité et est dû à plusieurs facteurs.

- L'adhésion à l'association Alliance qui regroupe les Amap au niveau national n'a pas été payée , soit 360 euros. C'est un oubli qui va être réparé pour 2014.
- Le nombre d'adhérents nouveaux au moment des renouvellements de contrats en avril et en octobre 2013 a été plus important que pour l'année 2012, ce qui a généré un afflux de trésorerie, soit une augmentation de 80 euros.
- Des frais que nous avons eu en 2012 n'ont pas été imputés en 2013 comme la taxe d'enregistrement de l'association et les frais bancaires (la banque nous en a fait cadeau).

Sur un avoir de 1858, 42 euros, il faut ôter l'adhésion à la Maison de l'écologie soit 600 euros ainsi que l'adhésion à Alliance soit 390 euros. Il reste tout de même plus de 800 euros, ce qui est bien évidemment trop élevé comme fond de roulement pour une association comme la notre.

3 solutions sont proposées afin d'utiliser au mieux la moitié de cette somme soit 400 euros:

- 400 euros en don à la Maison de l'écologie qui nous accueille et qui malgré les efforts financiers des associations partenaires reste dans une situation précaire (15 votes + 4 pouvoirs)
- On fait moitié/moitié entre le MdE et Alliance (3 votes)
- 400 euros en don à Alliance pour rétablir leur manque à gagner de notre non adhésion en 2013 (1 vote)
- Abstention : 8 pouvoirs

Un don de 400 euros à la maison de l'écologie est donc décidé.

Actions

- Relancer les adhérents les plus récents afin qu'ils soient intégrés dans la liste de diffusion des mails
- Mise à jour des contrats pain/fromage sur le site de l'AMAP
- Mise en place d'un système de communication simple du contenu des paniers le mercredi matin
- Préparation des contrats pour le renouvellement d'avril 2014.

Renouvellement du CA

Deux nouveaux adhérents se présentent pour intégrer le CA. Sophie quitte le CA. Les autres membres y restent. Chaque adhérent est invité à se joindre aux différentes réunions du CA pour proposer une activité, s'informer sur la vie de l'association....

Solenn Charlou	Olivier Roussenque
Nicolas Pigeon	François Lepape-Helly
Marie Claire Bassy-Rampon	Catherine Jaffre
Valentine Brune	Guilhem Mora
Nelly Guichon	

Sont élus à l'unanimité au CA.

Prochaine réunion pour désigner les membres du bureau :

MERCREDI 19 MARS 2014 à 20h (à la M.E.)

* MIRAMAP : Plusieurs réseaux formels et informels d'Amap se rencontrent et échangent sur leurs expériences et leurs actions : Amap Ile de France, Alliance Provence, Alliance PEC Rhône Alpes, réseau des AMAP d'Aquitaine... Ces acteurs ont décidé de créer un regroupement national nommé MIRAMAP.